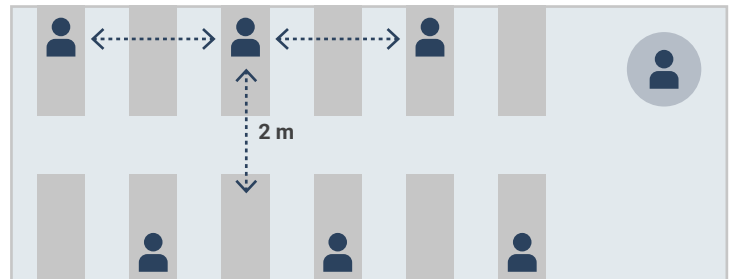


ANNEXE F

Recommandations pour le transport de travailleurs en groupe

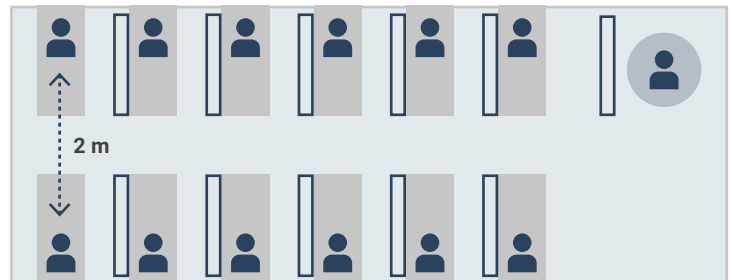
Option 1 : À privilégier

- Travailleurs assis en maintenant une distance de 2 mètres entre chacun (4 mètres carrés)
- Ne pas mettre la ventilation en mode recirculation d'air et ouvrir les fenêtres ou les ouvertures de toit si possible



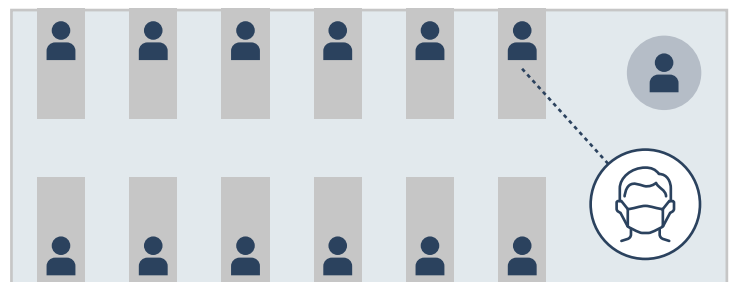
Option 2 : Si option 1 impossible

- Travailleurs assis en maintenant une distance latérale de 2 mètres entre chacun
- Barrière physique sur le dossier des bancs (1 m de hauteur), à condition que cela ne représente pas un risque pour la sécurité. Suivre les recommandations de la SAAQ.
- Ne pas mettre la ventilation en mode recirculation d'air et ouvrir les fenêtres ou les ouvertures de toit si possible



Option 3 : si option 2 impossible

- Travailleurs assis comme montré sur l'image
- Porter un masque de procédure
- Ne pas mettre la ventilation en mode recirculation d'air et ouvrir les fenêtres ou les ouvertures de toit si possible



Ligne d'information COVID-19 : 1 877 644-4545

Pour joindre un inspecteur de la CNESST : 1 844 838-0808